

## Révision du POS en PLU d'Allenjoie

sites de développement futur

### compte-rendu

**> De Romain PRIOUX**

Agence de Développement  
et d'Urbanisme  
Tél : 03 81 31 87 92  
Fax : 03 81 31 86 19

**> À**

Mairie d'Allenjoie

**> Copie à**

Mme ROPITAL, Mme GRIVART, Mme WEBER,  
Mme DEMUTH M. BERGOUNIOUX, ADU

NOM	ORGANISME / FONCTION	Réunion de lancement 17.11.11	PADD 20.12.11	PADD + sites de dvpt 24.01.12	PADD + sites de dvpt 2 14.02.12	PADD + sites de dvpt 3 20.03.12	PADD + sites de dvpt 4 17.04.12	sites de dvpt 5 22.05.12
BEUCLER F.	Mairie d'Allenjoie / Conseiller	Abs	Abs	Abs	X	Abs	Abs	Abs
COTTET G.	Mairie d'Allenjoie / Adjoint	X	X	X	Abs	Abs	X	X
GRIVART I	ADU / directrice d'études	Abs	X	Abs	Abs	Abs	Abs	Abs
PETIT B.	Mairie d'Allenjoie / maire	Abs	X	X	X	X	X	X
PRIOUX R.	ADU / chargé d'études	X	X	X	X	X	X	X
RIDEY J.	Mairie d'Allenjoie / Adjoint	X	X	X	X	X	X	X
ROPITAL S.	ADU / chargée d'études architecte	Abs	X	X	Abs	Abs	Abs	Abs
VOIROL D.	Mairie d'Allenjoie / Conseiller	X	X	X	Abs	X	X	X

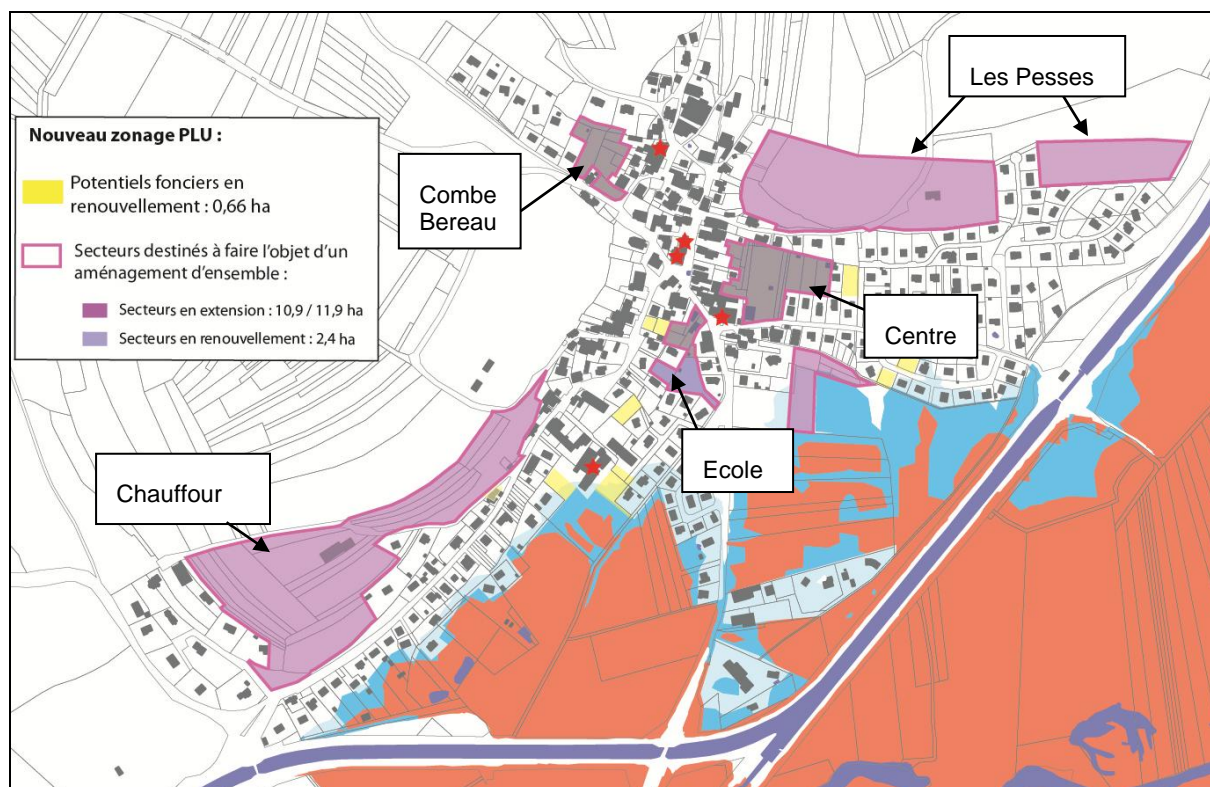
**Objet de la réunion :**

La réunion porte sur l'analyse de terrain des sites de développement futur « Combe Bereau »  
et « Chauffour ».

Le présent compte-rendu reprend les remarques des participants.

# 1. Sites de développement futurs – éléments de terrain

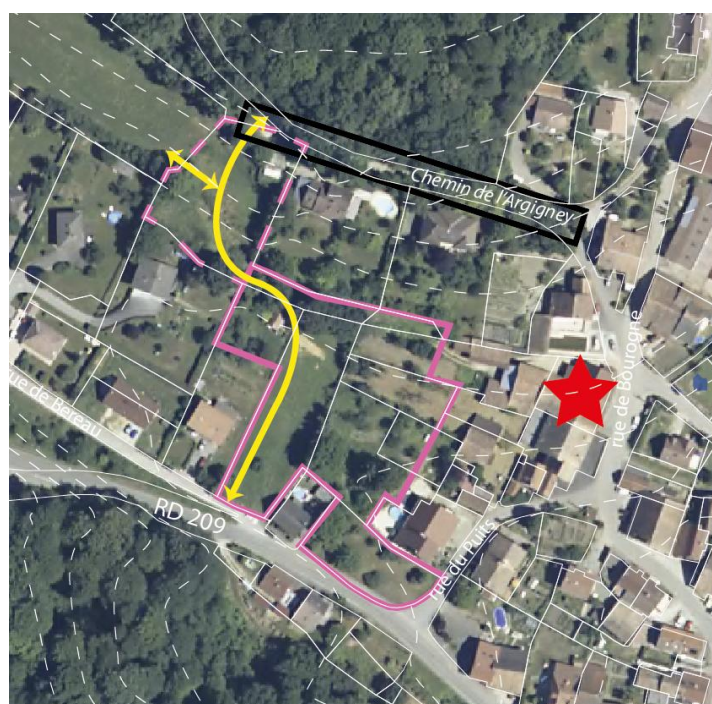
## Localisation des secteurs destinés à faire l'objet d'une orientation d'aménagement



Les secteurs « Les Pesses », « école » et « centre » ont déjà fait l'objet d'une visite de terrain le 17 avril 2012.

Pour les secteurs « Combe Bereau » et « Chauffour », le travail de terrain du 22 mai a permis d'identifier les éléments suivants :

### 1.1. Secteur « Combe Bereau »



- Périmètre identifié (0,57 ha)
- Extension du périmètre (0,19 ha)?
- Desserte viaire possible
- Chemin à élargir et aménager
- Logement vacant depuis plus de 3 ans (étude 2011)

Ce secteur est actuellement classé en zone UD au POS.

Les parcelles concernées par le périmètre sont toutes des fonds de parcelle, sans présence de vergers.

Une éventuelle extension du périmètre (comme indiqué sur la carte ci-contre) serait conditionnée par l'élargissement du chemin de l'Argigny.



## 1.2. Secteur « Chauffour »



Ce secteur est actuellement classé en zone 1NA au POS.

L'élargissement de la rue du Chauffour sera un préalable à l'aménagement du site, afin d'en sécuriser les accès et de faciliter les circulations. Des sentes piétonnes existent déjà et sont fréquentées.

Les secteurs de coteau, fortement pentus, ne sont pas favorables à une urbanisation ; ils devront faire l'objet d'un traitement paysager, et seront identifiés comme « fonds de parcelle » dans l'OAP finale.

Le bâtiment identifié comme un poulailler sur la carte ci-dessus, fera l'objet d'une démolition.

A noter que de nombreux vergers sont présents dans le périmètre.

## 2. Les suites

### 2.1. Prochaine réunion

La prochaine réunion est fixée au mardi 26 juin à 16h30

Ordre du jour :

- Réunion avec les Personnes Publiques Associées

### 2.2. Mise à disposition des documents de travail

L'ADU indique que les documents de travail (comptes-rendus, présentations ppt, diagnostics, etc) sont mis à disposition des élus, de la mairie et des partenaires sur le site internet de l'ADU (<http://www.adu-montbeliard.fr/>), sous couvert d'une inscription sur le site.

